



COMMUNE DE  
SCHENGEN

## Administration communale de Schengen

### Vacances de postes

L'administration communale de Schengen se propose d'engager

#### **2 salariés à tâche manuelle (m/f)**

pour les besoins du service Régie, à tâche complète et à durée indéterminée.

Les candidats doivent:

- maîtriser la langue luxembourgeoise et avoir des connaissances des langues française et allemande
- être détenteur du permis de conduire B

La détention des brevets en matière de service d'incendie et de secours et du permis de conduire C peut constituer un avantage de même qu'une expérience professionnelle dans le domaine de la maçonnerie et/ou dans la conduite d'engins et de machines de travail.

Le salaire sera fixé conformément aux dispositions du contrat collectif des ouvriers communaux (groupe de salaire B).

Les candidatures écrites sont à adresser au collège des bourgmestre et échevins, 75, Wäistrooss, L-5440 Remerschen pour le 28 mars 2017 au plus tard avec les pièces suivantes:

1. une notice biographique détaillée avec une photo d'identité récente
2. un extrait récent de l'acte de naissance
3. une copie de la carte d'identité ou du passeport
4. une copie du permis de conduire
5. un extrait récent du casier judiciaire (bulletin n° 4)
6. une copie de la carte de sécurité sociale

Les candidats retenus devront se soumettre à un examen médical auprès du médecin de travail.

Remerschen, le 11 mars 2017.

Le collège des bourgmestre et échevins,  
Ben Homan, Michel Gloden, Jérôme Britz, Jean-Paul Muller